

Limitatio: Limitation limitée jusqu'au 30.09.2028

SPRAVATO est remboursé, après garantie de prise en charge par l'assureur-maladie et après consultation préalable du médecin-conseil, pour le traitement des adultes âgés de 18 à 74 (au début du traitement) ans inclus présentant un épisode de dépression majeure résistant au traitement qui, après au moins 2 antidépresseurs différents et 1 tentative d'augmentation (avec du lithium ou un antipsychotique atypique), continuent à présenter des épisodes de dépression majeure avec une valeur CGI-S ≥ 5 et pour lesquels une thérapie interventionnelle, telle que l'électroconvulsivothérapie (ECT), n'est actuellement pas indiquée, est refusée par le patient ou à laquelle les patients n'ont pas accès, en combinaison avec un antidépresseur oral. Avant le début du traitement, la sévérité du trouble dépressif doit être confirmée par un score de ≥ 5 sur la Clinical Global Impression Scale (CGI-S). La garantie de prise en charge initiale est accordée pour une période de 4 semaines. En cas de réponse durable et démontrée après 4 semaines correspondant à une amélioration du CGI-S de ≥ 2 points lors de 2 évaluations au cours des semaines de traitement 3 et 4, la garantie de prise en charge peut être prolongée de 3 mois. Ensuite, si la réponse persiste et est démontrée, la garantie de prise en charge peut être prolongée, au maximum deux fois de 3 mois. SPRAVATO est remboursé pendant 10 mois au maximum. La prescription de SPRAVATO est effectuée exclusivement par des médecins spécialistes en psychiatrie et psychothérapie dans des centres définis par l'OFSP, qui sont des institutions disposant d'un mandat de prestations cantonal pour les soins psychiatriques aux adultes (voir liste sur <http://www.bag.admin.ch/si-ref>).

Données du patient:

Nom:		Prénom:		Né(e) le:
sexe:	Rue:	Complément d'adresse:		
☐ ♀ ☐ ♂				
NPA:	Lieu:			
Assurance:		N° d'assurance:		
Adresse Assureur (Service de médecin-conseil ou MC):		Complément d'adresse:		
NPA:	Lieu:			

Médecin requérant:

☐ Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie

☐ Institution figure sur la liste des centres définis par l'OFSP. (Liste voir : <http://www.bag.admin.ch/si-ref>)

Nom de l'institution:

Nom du médecin:		Prénom du médecin:	
Rue:	NPA:	Lieu:	
Tél.:	Fax:	E-Mail:	

Données médicales:

Cocher une seule option. La section correspondante (A-D) du formulaire doit être remplie (v. ci-dessous)

- ☐ Avant initiation du traitement (→ suivre section A)
- ☐ Evaluation après 4 semaines de traitement (→ suivre section B)
- ☐ Evaluation après 4 mois de traitement (→ suivre section C)
- ☐ Evaluation après 7 mois de traitement (→ suivre section D)

Section A - Avant initiation du traitement

Le patient souffre de dépression et remplit les critères ci-dessous (pour un remboursement de Spravato® tous les critères ci-dessous doivent être remplis):

- ☐ Âge compris en 18 et 74 ans inclus
- ☐ Le patient a déjà été traité par 2 antidépresseurs différents

Antécédents d'antidépresseurs:

Quel(s) médicament(s)?	du (MM/AAAA)	au (MM/AAAA)	Informations sur l'efficacité:

☐ Le patient a eu 1 tentative d'augmentation (avec du lithium ou un antipsychotique atypique):

☐ Valeur CGI-S avant l'initiation du traitement par Spravato® (doit être ≥ 5):

☐ Thérapie interventionnelle n'est actuellement pas indiquée OU refusée par le patient OU le patient n'y a pas accès.
Explication :

Spravato® est prescrit en association avec l'antidépresseur oral suivant:

Date planifiée pour l'initiation du traitement par Spravato® (MM/AAAA):

Remarques:

Section B - Evaluation après 4 semaines d'instauration

Le patient doit présenter une réponse, soit une amélioration du CGI-S de ≥ 2 points lors de 2 évaluations au cours des semaines de traitement 3 et 4 vs la valeur CGI-S avant initiation du traitement.

☐ Patient répond au traitement par Spravato®. CGI-S avant initiation du traitement (5, 6 ou 7):

Première évaluation du score CGI-S du patient après la phase d'instauration (semaine 3 ou 4):

Deuxième évaluation du score CGI-S du patient après la phase d'instauration (semaine 3 ou 4):

Remarques:

Section C – Evaluation après 4 mois de traitement

Le patient doit présenter une réponse, soit une amélioration du CGI-S de ≥ 2 points vs la valeur CGI-S avant initiation du traitement.

☐ Patient continue de répondre au traitement par Spravato®. CGI-S avant initiation du traitement (5, 6 ou 7):

CGI-S après 4 mois de traitement:

Remarques:

Section D - Evaluation après 7 mois de traitement

Le patient doit présenter une réponse, soit une amélioration du CGI-S de ≥ 2 points vs la valeur CGI-S avant initiation du traitement.

☐ Patient continue de répondre au traitement par Spravato®. CGI-S avant initiation du traitement (5, 6 ou 7):

CGI-S après 7 mois de traitement:

Remarques:

Date: